



<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Les outils	1
Un infanticide à Dimont en 1882	2
Cousolre pendant l'occupation	3
Journée ordinaire d'un canonier ...	5
Un accident à la manufacture en 1781	8
Loi sur les manufactures d'armes en 1792	9
Médailles militaires des soldats du 4e RIT	10
Médailles militaires des soldats du 145e RI	12
Les intempéries de 1740 à 1742	14
Charles Lecomte dit Cantraine, victime de la révolution	15

Pour la douzième année consécutive, l'association organisait le jeudi de l'Ascension (25 mai cette année) son exposition annuelle.

La salle des fêtes refaite à neuf offrait un endroit propice à la réussite de ce genre de manifestation.

Le thème de cette année était « Rousies, images du passé ». De quoi raviver les souvenirs des anciens et faire découvrir le village aux plus jeunes.



L'installation de l'exposition mardi 23 mai; à gauche: Bernard, Jean-Pierre et Jean-Claude

Cette exposition a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs. De nombreux échanges ont eu lieu, d'autant plus que d'importantes modifications auront lieu bientôt sur la rivière Solre qui traverse le village. Comme chaque

année, cela a été l'occasion de faire de nombreuses et fructueuses rencontres.



En un siècle, le village a changé. Certains documents dataient d'avant la première guerre mondiale, et montrait le début de l'industrialisation de la commune, avec ses estaminets, ses magasins, ...

Merci aux membres du comité des fêtes qui nous a servi un vin d'honneur à l'issue du vernissage.

Samedi 17 juin avait lieu le premier rallye touristique organisé par l'association avec la collaboration du comité des fêtes. 60 personnes y ont participé. Il a été suivi par des animations et un barbecue. Retour positif des participants qui ont souhaités une deuxième édition l'an prochain.



Le vernissage mercredi 24 mai, en présence, entre autres, de Madame la Maire (à droite) et du conseil municipal.

UN INFANTICIDE A DIMONT

En 1882

Paru le 12/03/1882 dans le « Journal de Fourmies ».

La commune de Dimont a été, lundi dernier, le théâtre d'un crime des plus odieux.

La nommée Marceline Cantineau, ménagère, âgée de 42 ans, femme Dubois, de qui elle vit séparée depuis longtemps, avait quitté samedi dernier le service des époux Christophe et se rendait à Felleries pour y reprendre un enfant de trois mois qu'elle avait confié aux soins de la femme Mosin. Cette malheureuse nourrissait une pensée criminelle et, après avoir erré toute la journée du dimanche et la matinée du lundi, elle pénétra dans une pâture éloignée de toute habitation, et, s'approchant d'une mare, elle y précipita son pauvre enfant, puis, son crime accompli elle prit la fuite.

Dans l'après-midi du même jour des ouvriers draineurs, étant venus travailler dans la pâture, découvrirent le cadavre de l'enfant.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur Marceline Cantineau que plusieurs personnes avaient vue passer dans la commune. et la police, s'étant mise à la recherche de la marâtre ne tarda pas à l'arrêter.

Ce bourreau femelle n'a manifesté aucun repentir lorsqu'elle fut confrontée avec le cadavre de son enfant, à la mairie de Dimont.

Le parquet d'Avesnes s'est transporté le lendemain, mardi, sur le lieu du crime et le docteur Mouronval, médecin-légiste, a procédé aux constatations médico-légales.

Marceline Cantineau avoue l'infanticide dont elle s'est rendue coupable et déclare que depuis quelques jours déjà elle avait l'intention arrêtée de tuer son enfant. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt d'Avesnes, d'où elle sera prochainement transférée

Audience du 6 mai 1882: Sur interpellation de M. le président, l'accusée déclare être la nommée Marceline Cantineau, femme Emmanuel Dubois, âgée de 40 ans, née à Colleret, arrondissement d'Avesnes, domestique de ferme à Felleries.

Voici l'exposé des faits qui lui sont reprochés: Dans le courant de l'automne 1881, l'accusée

Marceline Cantineau entraît au service du sieur Christophe, cultivateur à Flaumont-Waudrechies. Sa conduite n'avait éveillé aucun soupçon, lorsque le 24 décembre suivant, elle accoucha d'une fille dans des conditions qui faisaient supposer qu'elle cherchait à dissimuler la naissance de cette enfant.

Congédiée quelque temps après elle se retira chez une femme Mosin, où elle resta pendant environ un mois ; mais le 4 mars, sous prétexte de ne pouvoir payer le prix de sa pension, elle partit, bien que la femme Mosin se soit offerte d'élever sa fille gratuitement.

Le lendemain, elle demandait au sieur Fontenelle, cabaretier à Sars-Poteries, une hospitalité qui lui fut accordée immédiatement ; son attitude envers son enfant était tellement anormale et l'aversion qu'elle manifestait pour elle, était telle, que la femme Fontenelle ne put s'empêcher de lui en faire l'observation ; et quand, le 6 mars, Marceline partit, la cabaretière obéissant en quelque sorte, à un pressentiment, lui dit qu'à la rigueur elle préférerait garder sa petite fille que de lui en voir faire mauvais usage.

Quelques instants après, la prévenue se dirigeait à travers champs dans la direction de Dimont, et le jour même, le cadavre de la petite Marceline Dubois fut retrouvé dans une mare dépendant du hameau d'Offies.

La conduite et la moralité de Marceline Cantineau sont déplorables. L'administration a dû faire admettre à l'hospice de Valenciennes un de ses enfants ; séparée de son mari, elle a entretenu avec plusieurs individus des relations adultères, dont sont nés ses deux enfants.

Le jury rapporte un verdict affirmatif, mitigé par l'admission des circonstances atténuantes. En conséquence, l'accusée est condamnée à cinq ans de travaux forcés.

L'acte de décès: Le six mars 1882, à deux heures après midi, Marcelline Cantigniaux, âgée de deux mois et demi, né à Flaumont Waudrechies, fille de Marcelline Cantigniaux, 26 ans, mendiante, est décédée, noyée, au hameau d'Offies.

COUSOLRE PENDANT L'OCCUPATION

1914-1918

Commune de Cousolre. Ecole de garçons.

A-territoire occupé par les armées allemandes.

1-Généralités.

a) les armées allemandes ont pris possession du village de Cousolre le 25 août 1914.

b) elles l'ont occupé sans coup férir. Les derniers engagements entre les corps français et ennemis avait eu lieu, après la bataille de Charleroi, à Lobbes, Thuin, Montigny-Saint-Christophe, localités belges situées à 10 et 15 kilomètres de Cousolre.

c) lorsque les allemands eurent pris possession du village, ils édictèrent des ordres et des prescriptions très sévères qui devaient être observés pendant la durée du siège de Maubeuge. Tout fut mis en œuvre pour éviter l'espionnage. M. Jules Lévecq, premier adjoint au maire, fut soupçonné d'avoir fait des signaux aux défenseurs de nos forts. Toutefois aucun sévice ne fut relevé. Leur brutalité se manifesta seulement contre les récalcitrants qui, malgré les dangers occasionnés par le bombardement des forts, refusèrent, le mardi soir 1^{er} septembre, de quitter leur logis et de se diriger sur Beaumont et Thirimont.

Dans la suite de l'occupation, l'autorité militaire fut intransigeante contre tout français qui enfreignait ses ordres donnés. La plus légère infraction était punie d'un long et pénible emprisonnement.

d) il apparaît d'après divers propos retenus que les soldats allemands croyaient qu'ils avaient été indûment provoqués et attaqués par les français et les russes, et qu'en conséquence, imbus de leur bon droit et de leur force, ils étaient sûrs de vaincre et d'imposer leurs volontés à ceux qui osaient se dresser en face de la « noble et fière Allemagne ».

e) rien de particulier à noter parmi les ordres et prescriptions où se manifeste plus spécialement le système de « guerre aux civils ». Les faits relevés sont d'ordre général et sont exposés dans des devoirs d'élèves..

f) l'école ne possède aucun spécimen des affiches apposées par les soins ou sur l'ordre de l'ennemi et quelque document authentique digne d'intérêt.

2-Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire.

a) les écoles ont été momentanément fermées par ordre de l'autorité allemande:

1°) du lundi 12 au lundi 25 février 1917 pour pénurie de charbon.

2°) du mercredi 28 mars 1917 au lundi 7 mai pour la même raison.

Elles ne furent réouvertes qu'après une demande adressée à l'autorité civile allemande par le directeur de l'école des garçons.

b) les prescriptions particulières édictées par les allemands à l'égard des établissements d'instruction eurent pour effet d'obliger les élèves à quelques travaux des champs

c) le commandant de place ne s'est pas immiscé dans les services de l'enseignement.

d) un inspecteur allemand vint visiter l'école le jeudi 4 octobre 1917. Comme c'était le jour de congé réglementaire, il résolut de revenir un mois plus tard, ce qu'il ne fit pas.

e) les élèves ont été contraints en 1917 et en 1918 à divers travaux des champs : destruction des taupinières, cueillette, effeuillage, et séchage des orties, fenaison, cueillette des fruits. Tous ces travaux furent effectués sans empres-



COUSOBRE — Un Pont détruit par les Allemands reconstruit par les Anglais

sement. Les écoles obéissaient aux ordres donnés, cherchaient à se faire oublier et rouvraient leurs portes jusqu'aux nouvelles sommations de fermeture.

f) les soldats allemands furent souvent bons à l'égard des enfants. était-ce par hypocrisie ou par souvenir des leurs ? On en vit donner aux petits quelques aliments, ou s'intéresser à leurs jeux. Les enfants les approchaient sans les craindre. Ils eurent plutôt à souffrir de ceux qui détenaient une parcelle de l'autorité. Ils se souviennent des gifles qu'ils reçurent quand, par exemple, ils omettaient de les saluer.

g) le séjour des troupes ennemies n'a guère influé sur le parler local. Quelques rares mots allemands persisteront peut-être, tels sont : brot, pain ; fleesh, viande ; nicht gut, mauvais ; kaput, détruit.

B-territoire occupé par les armées françaises et alliés.

a) ce sont les troupes anglaises qui ont reconquis le village sur l'ennemi, le 11 novembre 1918, jour de la signature de l'armistice.

b) le vendredi 8 novembre 1918, en apprenant par un officier allemand attaché à la "feldpost" que la signature de l'armistice est imminente et que le repli des armées est ordonné pour en hâter l'acceptation. En effet la retraite s'accroît et vers le soir le bruit du canon et les réverbérations du ciel annoncent que la ligne de front se rapproche.

Le samedi 9 novembre, au matin, la place publique et les rues adjacentes sont remplies de troupes qui prennent un moment de repos pour se retirer ensuite en Belgique. Vers midi des avions anglais survolent la localité à une grande hauteur. Deux heures plus tard quelques autres évoluent très bas et mitraillent les haies et les fourrés qui peuvent cacher des ennemis.

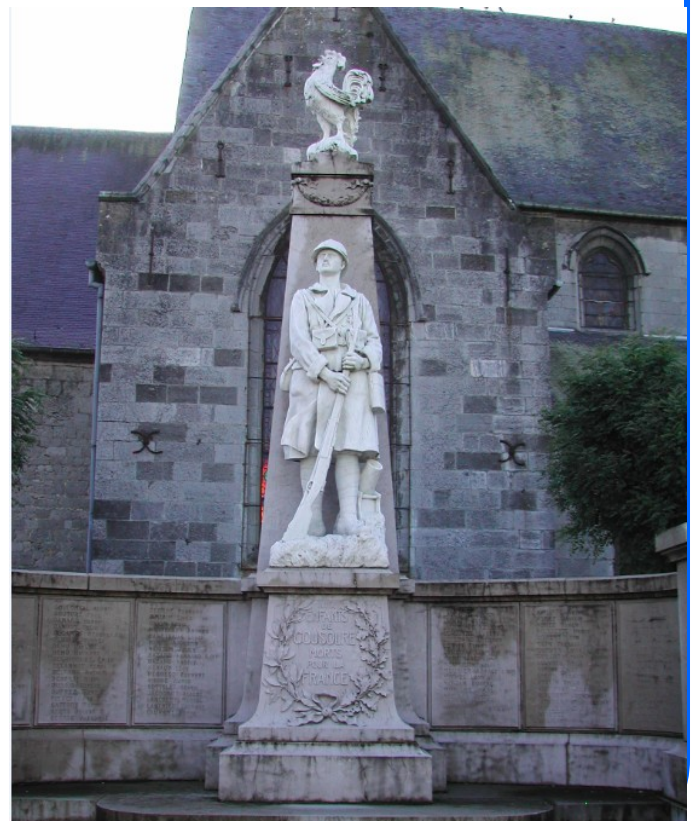
Pendant la nuit des pièces allemandes situées à l'est de l'agglomération canonisent nos alliés qui avancent. On entend siffler les obus.

Le dimanche 10, pendant le jour : tirs intermittents, apparition d'avions alliés qui sont attaqués par des canons anti-aériens ; pendant la nuit : nouveaux tirs de l'artillerie ennemie.

Le lundi 11 novembre, vers 8h30 du matin, une fusillade très nourrie éclate dans le village. Des avions anglais mitraillent, comme l'avant-veille, haies et fourrés. A 10 heures, cette fusillade cesse, les premières patrouilles anglaises arrivent à la gare, côté ouest de l'agglomération ; l'arrière-garde allemande tient encore le côté est. Belle était, dans la commune, la situation militaire quand les belligérants reçurent l'ordre de mettre fin à cette triste tragédie.

Les habitants apprennent vers midi que l'Allemagne capitule. Ils ne peuvent y croire. Et pourtant, au hameau de Marsignies les faisceaux sont formés, les mitrailleuses sont alignées. On s'enhardit, des groupes se forment, l'heureuse nouvelle se répand, s'accrédite. C'est bien vrai. Nous allons enfin sortir de notre tombeau, de notre vie d'humiliation et avoir des nouvelles de la Patrie, des êtres chers. Vive la France ! Le droit et la justice ont eu raison de la barbarie.

c) les enfants ont accueilli avec une vive satisfaction des soldats anglais. L'allure martiale, l'équipement soigné, le matériel moderne de nos alliés excitaient leur curiosité, l'aide généreuse et large qu'ils avaient prêtée à nos vaillants poilus, suscitait leur reconnaissance et leur affection. Aussi leur attitude à l'égard de ces troupes fut correcte, amicale et prévenante.



Une journée ordinaire d'un canonnier à l'usine de Ferrière la Grande en 1779

Ce matin, comme chaque jour, Thomas GRONIEZ (GROGNE – GROGNIER ...), (78 ans environ), maître foreur, retrouve ses fils André (48 ans), maître canonnier qui travaille avec son fils André Joseph (22 ans), qui n'est encore que compagnon, et son frère François (45 ans) lui aussi maître canonnier, qui a pour compagnon son fils Jacques Philippe (21 ans). Tous vivent dans les petites maisons construites autour de l'usine de La Machine.

Le canon d'un fusil est sa partie principale. Ce tube de fer dans lequel on met la poudre et le plomb, contrôle la direction de la balle et subit la contrainte lors du coup de feu. Tout défaut dans sa conception se traduit au mieux par une faible performance de tir, au pire par des blessures ou la mort pour le soldat qui l'utilise.

Pour réaliser un bon canon il faut à la fois une matière première de qualité et une grande expérience de l'ouvrier qui va le forger. Une mauvaise qualité de matière fragilise le soldat qui utilisera l'arme, mais si elle est mal travaillée, le soldat sera peu sûr de son coup. De la qualité de la fabrication du canon dépendra la précision du tir.

Le canonnier est donc l'ouvrier clé de la profession des armuriers mais d'autres, foreur, émouleur, compasseur, aussi très qualifiés interviennent pour la réussite du canon de fusil.

Sa fabrication répond aux instructions figurant dans le « Nouveau règlement pour la fabrication des armes à l'usage des troupes pour la défense des places » de 1728. Les dimensions, poids et mode de fabrication y sont décrits afin que toutes les Manufactures produisent les mêmes fusils.

Pour forger un canon il faut 2 ouvriers. Le plus expérimenté chauffe le fer et lui donne le degré de chaleur convenable, l'autre, souffle et tient la broche prête pour l'introduire dans le tube à l'instant qu'il sort du feu : tous 2 frappent toujours ensemble à coups précipités

Pour former son canon de fusil, André choisit 2 lames de fer, l'une de 1,95 m et d'environ 6,6 kg et l'autre de 35 cm et d'environ

1,22kg, en faisant plus attention au poids du fer qu'aux dimensions des barres, et choisit le meilleur fer qui doit être doux, liant et sans paille. Puis il va les souder ensemble sans ajout, par chauffe et martelage de la matière, pour n'en faire qu'une. Il forme un coin qu'il chauffe, martèle et allonge jusqu'à 46 cm (17 ou 18 pouces), le coin est mis entre les 2 parties de la barre, pliée en 2, la tête bien ajustée de niveau avec les 2 bouts ce qui formera le derrière du tonnerre du canon vers la culasse, la barre ainsi pliée mesure environ 97,5 cm de long, le tout sera bien soudé pour en former la lame du canon réduite à 4,4 kg (9 ou 10 livres).

Une fois les 2 lames soudées, la 1^{ère} opération est de rouler la lame ; pour cela il faut la chauffer couleur cerise, depuis 0,216 m (8 pouces) du devant, jusqu'à environ 0,162 m (6 pouces) du derrière.

Il la place sur une fourche de fer adaptée au billot qui porte l'enclume où il lui fait prendre une forme concave à coups de panne de marteau (partie amincie ou pointue). Il achève de rouler le milieu sur l'enclume.

Il fait ensuite chauffer le derrière qu'il roule de la même manière puis le devant dont il fait croiser les bords dans le sens contraire à l'autre bout selon la méthode liégeoise la lame se soude en biseau un côté couvrant l'autre.

Quand la lame est roulée, André donne la 1^{ère} chauffe au rouge-blanc soudant sur le pli qui est l'endroit où les 2 bords chevauchent. Puis 2 autres chauffés pour arrondir le tube en dessous et sur les côtés sur une longueur de 0,054 m (2 pouces)

Après la 3^e chauffe il continue de souder jusque vers le tonnerre qu'il achève sur une bîgorne (enclume à 2 pointes, 2 cornes) fixée à l'enclume et qui fait le même office que la broche.

1) - Il fait très attention, lorsqu'il le chauffe vers le milieu et qu'il le porte sur l'enclume, de tenir l'extrémité du tube d'une main et de soutenir l'autre avec le marteau sinon cette partie qui est presque en fusion se séparerait en 2.

2)- il donne des chauffes de 0,054 en 0,054 m au plus, (2 pouces) pour que la matière ne se refroidisse pas avant d'être travaillée au marteau et éviter de mal souder. Il bouche l'orifice du tube avec de l'argile ou du crottin de cheval pour éviter de brûler le fer en dedans et empêcher qu'il s'y introduise des corps nuisibles (on se sert d'argile seulement quand un des orifices doit entrer dans le foyer). Il fait tomber ce bouchon pour introduire la broche.

3)- Il frappe horizontalement l'extrémité qu'il soude sur l'enclume, afin de réunir les molécules de la matière que la chaleur dilate.

Quand le tonnerre est soudé André le laisse refroidir, puis soude le devant depuis le pli jusque vers la bouche, qu'il finit sur la bigorne, comme au tonnerre, avec les mêmes procédés et précautions.

Lorsque le canon est soudé dans toute sa



Ensemble canon-culasse composé du canon sur lequel vient se visser à sa partie postérieure la culasse

longueur, pour achever de resserrer les pores du fer et prévenir les défauts, il le chauffe de nouveau presque blanc, pour donner des chauffes douces toujours de 5 en 5 cm. le canon est battu à petits coups et sans broche. Ce travail terminé, André et son fils observent avec attention le canon pour voir s'il n'est pas resté d'éventures ou crevasses dues à un défaut de matière.

Il faut maintenant le forer car sa surface tant intérieure qu'extérieure au sortir de la forge est inégale. C'est son père Thomas maître foreur qui s'en charge avec son petit-fils Michel Joseph, fils de François, 17 ans, qui est son élève.

Le foret est exactement fixé au centre de la lanterne qui lui donne son mouvement horizontal et il passe dans le canon de façon que leurs axes ne font qu'une même ligne. Le canon est fixé sur le même banc de forerie où il avance en devant du foret d'une manière uniforme.

Il faut 22 forets, du plus petit (0,011 m ou 5 lignes) au plus gros (0,016) pour obtenir le bon calibre. Quand le foret perce le canon cela produit un grand frottement qui l'échauffe beaucoup il faut donc souvent jeter de l'eau dessus.

De même il faut graisser de temps en temps les forets avec de l'huile.

Lorsque le canon est foré on vérifie le calibre avec un mandrin long de 3 pouces (8cm) que l'on passe dans le canon d'un bout à l'autre. On lui donne à l'extérieur la forme de cierge. Puis on dresse le canon de la culasse à la bouche, pour rendre le canon juste ; cette opération demande beaucoup de précision et il faut un grand nombre d'années pour former un excellent ouvrier.

Le canon doit être aiguisé extérieurement pour trouver sa forme, dans une meule en grès, qui tourne dans une auge pleine d'eau. L'é mouleur se place, dans toutes les manufactures du nord, à côté de la meule afin que si elle vient à se briser, ce qui a lieu avec une violence extrême, il soit moins exposé. Il commence à blanchir le canon par la bouche et jusqu'à l'extrémité du tonnerre où il réserve et régularise les pans déjà formés à la forge.

Puis le compasseur le vérifie avec le compas d'épaisseur et les calibres ; si nécessaire il indique par des coches ou traits de lime les endroits où l'é mouleur doit encore enlever de la matière.

Pour qu'un canon soit bien dressé, il faut qu'il soit intérieurement et extérieurement en ligne droite et que les cercles de chaque tranche soient concentriques, ce qui nécessite habileté et attention

Le canon ainsi foré é moulu et dressé est remis au garnisseur qui en coupe les 2 extrémités, forme la boîte et la taraude, ajuste la culasse, perce la lumière, place et brase le tenon. Après quoi, il est éprouvé horizontalement avec sa vraie culasse, couché sur des chevalets, la culasse appuyée contre une poutre armée de barres de fer, ce qui, arrêtant le recul, rendra



Gros plan sur la lumière

l'épreuve plus forte. Chaque canon soutiendra deux épreuves : la première sera une charge de poudre du poids de la balle, bourrée avec du papier, et la balle par-dessus aussi bourrée ; la seconde sera d'un cinquième de poudre de moins, aussi bourrée et de même la balle par-dessus.

L'explosion de la poudre faisant particulièrement son effet au tonnerre le canon n'y résisterait pas s'il n'était renforcé dans cette partie ce qui lui donnerait presque sans les pas la forme d'un cône tronqué dont la cavité intérieure doit être parfaitement cylindrique.

Il est rare que des canons crèvent à la seconde épreuve : mais elle est ordonnée, parce qu'elle ouvre et fait découvrir les éventures imperceptibles que la première épreuve n'a point assez dilatées. Les canons éventés sont mis au rebut, ainsi que les canons crevés.

Cette épreuve terminée on le déculasse, on le lave, et on l'adoucit extérieurement à la lime douce et à l'huile jusqu'à ce qu'il ne présente plus à l'œil, d'un bout à l'autre et dans tous les sens, qu'une surface très unie. Le canon étant ainsi mis au calibre, à ses proportions et adouci, on le dégraisse à la paille fer, et il est déposé dans une salle humide durant 1 mois, après quoi il est vérifié par les préposés du gouvernement. S'il est bon on le donne au monteur équipeur, qui le met en bois : le noyer est utilisé à Maubeuge et il est encore une fois examiné et poli.

Voilà en raccourci les procédés suivis pour le canon de fusil d'infanterie.

Il y a entre 12 et 14 h qu'ils sont présents et les 2 frères ont forgé chacun 3 canons, chacun a fait 180 chauffés, donné environ 1800 coups de marteau. Quant à Thomas il a foré 8 canons. Leur travail entrecoupé de pauses, dans ces ateliers noirs et enfumés s'est fait dans la poussière de charbon et la sueur se mêlant à la chaleur des forges et des muscles, dans un bruit de fond du courant d'eau vive entraînant des rouages de bois et des courroies qui claquent, le souffle des forges s'entend assez loin comme le choc sourd des marteaux hydrauliques, les marteaux à main qui battent le fer, sonnant régulièrement sur l'enclume et l'explosion en rafale de l'épreuve faisant toujours sursauter.

Dans 2 ans, André va perdre son père Thomas. Quant à son frère François, en 1781

également, il sera victime avec son fils Jacques Philippe d'un accident à Maubeuge lors de la vérification de fusils ; seul un fils de François vivra assez pour bénéficier de la pension obtenue après la révolution (les conditions de vie et les avantages des armuriers figurent dans un autre chapitre).

Jeanine Groniez

Annexes:

Dimensions du canon :

Le diamètre entier à l'arrière est de 16 lignes (3,6 cm)

Le diamètre entier sur le devant ou la bouche est de 8 lignes ½ (1,92 cm)

Le calibre est de 7 lignes ¾ afin que la balle de 18 à la livre ait suffisamment de vent (1,75 cm)

L'épaisseur du fer à la culasse doit être de 4 lignes 1/8 (0,9 cm)

L'épaisseur du fer à la bouche est de 3/8^e de ligne (env. 0,678 cm)

La tête de la culasse sera de 8 lignes de haut (1,8 cm)

La lumière sera percée à 7 lignes de derrière (1,58 cm)

La tête de la culasse sera donc entaillée d'1 ligne du côté de la lumière et restera plate par le bout

La queue de la culasse aura 2 pouces de long et se terminera en ovale. (5,4 cm)

Les 4 parties du canon

1) La culasse c'est l'ouverture par laquelle les cartouches sont insérées dans la chambre où la cartouche détonne

2) Le diamètre de la chambre doit être adapté au calibre de la cartouche.

3) Juste en face de la chambre se situe un resserrement de l'âme, le cône de forçement, qui sert à la transition entre la chambre et la section principale du canon menant à la bouche.

Dans le fusil militaire le cône de forçement encastre la balle dans les encoches du rainurage.

4) A l'extrémité avant du canon se trouve la bouche dont l'orifice doit être usiné avec la plus grande précision afin que la balle quitte le canon sur sa trajectoire requise ; la coupe dans la bouche détermine le feu (et les forces des gaz propulseurs) autour de la balle au moment du tir.

L'accident du 24 mars 1781 à la manufacture d'armes

Les essais des armes ne sont pas sans danger, et un accident peut surgir. L'un d'entre eux, connu à Ferrière la Grande sous le nom de « malheur de l'épreuve », est arrivé le samedi 24 mars 1781. Il est évoqué dans le « Journal historique et littéraire » du 1^e mai 1781.

« Il vient d'arriver à Maubeuge un accident qui a consterné toute la ville. Le Sieur Daré, entrepreneur de la manufacture d'armes, se disposait de faire, en présence de l'inspecteur, officier d'artillerie attaché à la manufacture, l'épreuve d'un certain nombre de pistolets, qu'il avait fait fabriquer pour le Roi. Mr de Rocheret, lieutenant-colonel d'artillerie, était présent à cette épreuve. Les pistolets étaient rangés, suivant l'usage, sur une grande table, pour être ensuite transportés à bras dans une grande cour : ils étaient chargés à double et triple charges, amorcés et épinglés. Les traces de poudre étaient restées sur la table, lorsque l'inspecteur, résidant à la manufacture, a fait jouer imprudemment, près de la table, la batterie qui sert à faire partir à la fois les armes soumises à l'épreuve : 15 personnes ont été percées de plusieurs balles et de canons qui n'étaient pas fixés ; 7 autres, du nombre desquelles sont l'entrepreneur et l'inspecteur, ont été tuées. Mr de Rocheret a été porté si grièvement blessé dans son carrosse, qu'il était à peine arrivé qu'il est expiré ».

Le lieu de l'accident n'est pas Maubeuge, mais Ferrière la Grande, au lieu dit « l'épreuve », près du bois Castiau (une rue de Ferrière la Grande porte encore ce nom), comme nous l'indique Z Pierart dans « Maubeuge, son canton, et les communes limitrophes ».

Actes de décès à Maubeuge:

1) Le vingt quatre mars 1781 est mort Messire Joseph **Masson de Morfontaine**, écuyer, capitaine en second du corps royal de l'artillerie du régiment de la Sèvre, au dit corps détaché à la manufacture royale des armes à Maubeuge, natif de la ville de Bar sur Aube en Champagne, âgé d'environ trente cinq ans, et fut inhumé le 25 au cimetière notre Dame, témoins lesdits Cambier et Chevalier, vicaires qui ont signé.

2) Le vingt quatre mars 1781 est mort Monsieur **Albert Boniface Darets**, écuyer, propriétaire de la manufacture d'armes de Maubeu-

ge, âgé de quarante deux ans, époux de dame Anne Marie Catherine Antoinette Bruchier De-verbois, et fut inhumé le 25 au cimetière notre Dame, témoins lesdits Cambier et Chevalier, vicaires qui ont signé.

3) Le vingt cinq mars 1781 est mort Messire **Jacques François De Rocheret**, écuyer chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis, major du corps Royal d'artillerie, inspecteur de la manufacture d'armes de Maubeuge, âgé de quarante six ans, natif de Riaucourt, annexe de xx, généralité de Metz, et fut inhumé le 26 au cimetière notre Dame, témoins lesdits Cambier et Chevalier, vicaires qui ont signé.

4) Le vingt six mars 1781 est mort Tous-saint **Joseph Lejeune**, âgé de vingt huit ans, ouvrier à la manufacture des armes, époux de Catherine Joseph Plut, et fut inhumé le vingt sept au cimetière notre Dame, témoins Lambert Grégoire Meno ouvrier de la manufacture et le Sr Chevalier vicaire qui ont signé.

5) Le trente mars 1781 est mort **François Grognez**, âgé de cinquante ans, ouvrier à la manufacture, époux de Louise Dedice, et fut inhumé le trente et un au cimetière notre Dame, témoin le fils du défunt qui a déclaré ne savoir écrire et le Sr Chevalier vicaire qui a signé.

6) Le trente et un mars 1781 est mort **Nicolas Gérard**, époux de Marie Caniaux, âgé de vingt neuf ans, natif de Charleville et présentement de cette paroisse, et fut inhumé le premier avril au cimetière notre Dame ; témoin le Sr de Clerfay et Jean Joseph Lacosse qui ont signé.

7) Le quatre avril 1781 est mort Jacques **Philippe Groniez**, âgé de vingt et un an, fils du défunt François et de Louise Dedice, et fut inhumé le cinq au cimetière notre Dame ; témoin le Sr de Clerfay et Théophile Lefevre qui ont signé.

Acte de décès à Ferrière La Grande:

8) L'an mil sept cent quatre vingt un, le vingt quatre de mars est décédé en célibat Ignace **Joseph Pierrart**, âgé de vingt et un an,

canonier de sa profession, fils d'Amand Joseph Pierrart, marbrier de sa profession, et de Geneviève Mabilles son épouse légitime de cette paroisse, par ordonnance de Monsieur Fabry, prévôt de la paroisse, dont le corps fut inhumé le vingt cinq dudit mois dans le cimetière en présence d'Amand Pierrart son père et de Walbert Levecq maitre d'école de cette paroisse.

9) L'an mil sept cent quatre vingt un, le vingt quatre de mars a été tué en célibat par les canons de la manufacture, **Ignace Joseph Cerisier**, âgé de dix huit ans, garnisseur de canons de sa profession, fils de Michel Vaast Cerisier, manouvrier de sa profession, et de Marie Thérèse Dujardin, son épouse légitime de la paroisse de Rousies, dont le corps fut inhumé par ordonnance de Monsieur Fabry, prévôt de la paroisse le vingt cinq dudit mois dans le cimetière en présence de Jean Joseph Hubert, couvreur de paille, et de Walbert Levecq maitre d'école de cette paroisse.

10) L'an mil sept cent quatre vingt un, le vingt quatre de mars est décédé en célibat **Jean Philippe Davenne**, âgé de vingt cinq ans, ouvrier de la manufacture, fils de Jean Philippe Davenne, tailleur d'habits de sa profession, et de Marie Catherine Delforge son épouse légitime de la paroisse de Rosies, dont le corps fut inhumé le vingt six dudit mois dans le cimetière en présence de Walbert Levecq maitre d'école et de Hubert Rosies, horloger de sa profession, tous deux de cette paroisse.

Pension:

Catherine Plust veuve du sieur LE JEUNE Toussaint, en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, tué le 24/03/1781, jour de l'accident arrivé dans la manufacture d'armes de Maubeuge, où il était compagnon arquebuser.

Ils s'étaient mariés à Ferrière la Grande le 13/06/1775

Loi relative aux manufactures d'armes du Royaume, et particulièrement à celle de Maubeuge.

Donnée à Paris, le 25 juillet 1792, l'an 4^e de la liberté.

L'assemblée nationale prenant en considération les réclamations des ouvriers de la manufacture d'armes de Maubeuge, et la nécessité de ranimer sans délai l'activité du travail dans les importants ateliers, après avoir entendu son comité militaire, décrète qu'il y a urgence.

L'assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

Article premier:

L'entrepreneur de la manufacture d'armes de Maubeuge, dans le délai de quinze jours après la publication du présent décret, justifiera en présence de la municipalité de la dite ville, à quel titre il a reçu dans le courant de l'année dernière la somme de trente huit mille six cents livres seize sous onze deniers du ministre de la guerre, et de l'emploi qu'il a fait de la dite somme.

II- Jusqu'au moment où l'assemblée nationale aura rendu un décret général sur les manufactures d'armes de l'empire, les ouvriers de la manufacture d'armes de Maubeuge recevront

généralement pour les ouvrages de la même espèce et de la même nature, les mêmes prix que ceux qui sont alloués aux ouvriers de la manufacture d'armes de Charleville.

III- Les gratifications et primes accordées par le règlement de 1777 et antérieurs, aux différentes classes des ouvriers des manufactures de l'empire, ainsi que les prix destinés à exciter le zèle des maîtres et le succès des élèves, seront provisoirement distribués.

IV- Le ministre de la guerre rendra compte à l'assemblée nationale dans le délai de quinze jours, de l'état des pensions et secours accordés ou à accorder aux ouvriers infirmes et hors d'état de continuer leurs utiles travaux dans la manufacture d'armes de Maubeuge, ainsi que de l'état actuel d'approvisionnement en matières premières dans toutes les manufactures d'armes du royaume.

A Paris, le vingt-cinquième jour du mois de juillet mil sept cent quatre vingt douze, signé Louis.

1
9
1
4

MEDAILLES MILITAIRES

Attribuées à titre posthume aux soldats

1
9
1
8

4^e Régiment d'Infanterie Territorial.

JO du 18/11/1919

AIME Victor Alfred, mle 15822 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BON Lucien Arthur, mle 2061, brave soldat. Tué au cours d'une reconnaissance en avant du fort de la Salmagne le 1^{er} septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze. A été cité.

BONTANT Edouard Guislain, mle 2441, bon soldat ; blessé grièvement au cours du bombardement de Cerfontaine où il assurait un service de garde. Mort des suites de ses blessures le 9 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BRUNIAUX Jules Léopold, mle 2226 ; très bon soldat. Blessé grièvement au cours du bombardement du fort de Boussois (Maubeuge). Mort des suites de ses blessures le 14 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

CLOEZ Auguste, mle 11765 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

COURBET Jules, mle 901 ; brave soldat. Blessé grièvement en assurant son service de garde sous un violent bombardement devant Maubeuge. Mort pour la France en décembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DECOMBLE François Jean Baptiste, mle 3504 ; brave soldat. Blessé mortellement en assurant son service de garde au fort Leveau. Mort des suites de ses blessures le 5 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DEHON Jules Augustin, mle 16990 ; soldat, s'est brillamment conduit au cours d'une opéra-

tion dans un groupe qui a fait subir des pertes sérieuses à l'ennemi. Blessé mortellement au cours de l'action, le 16 mars 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DEHUE Alfred, mle 0653, bon soldat mort au champ d'honneur le 18 septembre 1914 au combat de Reims. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DELCROIX Léon, mle 3666, bon soldat, qui a fait bravement son devoir dans la défense de Maubeuge. Mortellement blessé le 1^{er} septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze. A été cité.

DELIGNE Paul Victor, mle 13041 ; soldat, a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France le 7 septembre 1914 sous Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DELVALLEE Florimond Boniface, mle 958 ; soldat, a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France en 1914 sous Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DENIS Gaston Adrien, mle 1715 ; brave caporal. Blessé mortellement en assurant son service de garde au fort de Boussois devant Maubeuge, le 29 aout 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DHAINAUT Jules, mle 14624 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DRAUX Edmond Louis, mle 15313 ; soldat remarquable par son courage et son dévouement. Blessé grièvement à Maubeuge pendant le siège. Mort des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DUBOIS Henri Célestin Jules, mle 14128 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des

combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

FILLEUR Joseph Augustin, mle 437 ; soldat territorial faisant partie de la garnison de Maubeuge. A fait vaillamment son devoir au cours des combats livrés autour de cette place. Mort pour la France le 3 septembre 1914. A été cité.

GERVAIS Eugène, mle 3969 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

GOBLED Avil, mle 8663 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

GOMEZ Georges Emile, mle 10015 ; bon soldat. Blessé mortellement en défendant l'accès d'un pont à une patrouille ennemie, le 10 septembre 1914 à Maubeuge, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

GRIMIAUX Jules, mle 17384 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

LEMAIRE Victor, mle 14496 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de cette place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

MAKA Raoul, mle 15670 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de cette place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

MOIRET Arthur, mle 1115 ; bon soldat, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France le 5 septembre 1914, des suites de ses blessures reçues à Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

NAVARE Julien, mle 3796 ; soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Est mort pour la France au cours des combats livrés autour de la place, en Aout-septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

PAUVRET Léon Simon, mle 16951 ; brave et excellent soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Tombé glorieusement pour la France, le 4 septembre 1914, au cours des combats livrés autour de la place. Croix de guerre avec étoile de bronze. A été cité.

RAYNAL Eugène Sylvestre, mle 2670 ; brave et excellent soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Tombé glorieusement pour la France, le 4 septembre 1914, au cours des combats livrés autour de la place. Croix de guerre avec étoile de bronze. A été cité.

RENARD Isaïe, mle 2168 ; brave et excellent soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge. Tombé glorieusement pour la France, le 4 septembre 1914, au cours des combats livrés autour de la place. Croix de guerre avec étoile de bronze. A été cité.

RENNE Gustave Louis, mle 1012 ; brave et excellent soldat territorial, faisant partie de la garnison de Maubeuge, tombé glorieusement pour la France le 1^{er} septembre 1914 au cours des combats livrés autour de la place. Croix de guerre avec étoile de bronze. A été cité.

SANTERRE Ferdinand, mle 15994 ; brave soldat territorial qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Mort glorieusement pour la France le 21 septembre 1914 à Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

SEGRS Jules Elysée, mle 15432 ; bon soldat, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France le 7 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

VALLEZ Camille Joseph, mle 16707, caporal, brave gradé d'un dévouement absolu, donnant à ses hommes le plus bel exemple en toutes circonstances. Tombé glorieusement pour la France le 4 septembre 1914 devant Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

VERIN Abel Jean Baptiste Joseph, mle 2186 ; bon soldat, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France des suites de ses blessures reçues pendant la défense de Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

WALBRECQ Oscar Hubert, mle 1095 ; bon soldat. Mort au champ d'honneur le 4 septembre 1914 à Maubeuge en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

145^e Régiment d'Infanterie.

JO du 09/06/ 1921

AMARDEIL Raymond, mle 16071. Soldat. Soldat dévoué. A été tué en continuant à assurer son service au bivouac malgré un violent bombardement, le 4 avril 1916. A été cité.

FANION Emile, mle 014873, soldat. Soldat d'une grande énergie et du plus bel exemple. Mortellement atteint au cours de l'attaque de Boussois, le 1er janvier 1917, a refusé le secours de ses camarades en leur disant : « Laissez moi, je suis perdu. En avant ! Vive la France ! » Croix de guerre avec palme.

ANSART Raymond Hycinthe, mle 013333, soldat. Soldat ayant au feu une belle attitude. Tombé au champ d'honneur pour le salut de la patrie, le 1er septembre 1914, à Marpent. Croix de guerre avec étoile d'argent.

BINAUT Henri Marie Joseph, mle 013039, sergent ; sous-officier admirable de calme et de sang-froid. Tombé mortellement blessé en entraînant sa section à l'assaut. Croix de guerre avec étoile d'argent.

CROQUETTE Emile-Georges, mle 54, adjudant ; sous-officier brave et énergique. Mortellement blessé, le 1er septembre 1914, en entraînant sa section à l'attaque du village de Marpent. Croix de guerre avec étoile d'argent

DESAUSSOY Fernand, mle 4661, sergent ; brave sous-officier. Mortellement blessé devant Maubeuge, le 1er septembre 1914, en se portant à l'attaque du village de Marpent. Croix de guerre avec étoile d'argent.

DUMUR Charles Aimable, mle 4621, soldat : brave soldat. Mortellement blessé devant Maubeuge le 1er septembre 1914, en se portant à l'assaut du village de Marpent. Croix de guerre avec étoile d'argent.

DOURS François- Vincent, mle 014531, sergent : brave sous-officier. Mortellement blessé devant Maubeuge, le 1er septembre 1914, en se portant à l'assaut du village de Marpent. Croix de guerre avec étoile d'argent.

BRUYELLE Hubert Alexandre, mle 6324, sergent-major : sous-officier brave et dévoué. Mort glorieusement pour la France, le 1er septembre 1914, à Marpent. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BECU Dominique, mle 5209, caporal : caporal brave et dévoué. Mortellement blessé devant Maubeuge, le 2 septembre 1914, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BEAUCOURT Alphonse Désiré Joseph, mle 013624, soldat : brave soldat. Mort pour la France, le 12 novembre 1914, des suites de blessures reçues devant Maubeuge, en accomplissant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BRASSEUR Jules Léon, mle 013539, soldat : brave soldat. Mort pour la France, devant Maubeuge, le 1er septembre 1914, en faisant son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BLANCHEGORGÉ Christophe, mle 012597, soldat : brave soldat. Mort pour la France devant Maubeuge, le 1er septembre 1914, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

BETRAMS Louis Marcel, mle 013295, tambour : brave soldat. Mort pour la France devant Maubeuge, le 1er septembre 1914, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

CHOQUEREAU Henri Jean Baptiste, mle 013719. soldat : brave et dévoué soldat. Mort pour la France devant Maubeuge, le 1er septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

CARRE Edouard, mle 018154, caporal : brave caporal. Mort pour la France, le 1er septembre 1914, des suites de ses glorieuses blessures reçues devant Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DRANCOURT Emile-Henri, mle 9381, adjudant : sous-officier brave et dévoué. Mort pour la France, le 1er septembre 1914, à Vieux-Rengt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DELTOMBE Louis-Désiré, mle 6306, adjudant : sous-officier brave et dévoué. Mort glorieusement pour la France, le 6 septembre, à Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DECOK Paul, mle 02164, soldat : brave soldat. Blessé grièvement en faisant courageusement son devoir devant Maubeuge. Mort pour la France, le 7 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DUMONT Jules, mle 08337. soldat : brave soldat. Mortellement blessé a Maubeuge, le 1er septembre 1914, en conduisant une patrouille. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DESPREZ Théophile, mle 5171, soldat : bon soldat. Mort pour la France devant Maubeuge, le 1er septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DEHOORNE François Joseph, mle 012210, soldat : brave soldat. Blessé mortellement en faisant courageusement son devoir devant Maubeuge, le 1er septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DANGHIN Michel Charles, mle 07775, soldat : brave soldat. Tombé pour la France, le 7 septembre 1914, devant Maubeuge, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

RUFOR Josué Théodore Joseph, mle 4616, soldat : brave soldat. Mort pour la France, le 6 septembre 1914. des suites de blessures reçues devant Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DUCONSEIL Henri, mle 019068, soldat : brave soldat. Mort pour la France, le 29 septembre 1914, des suites de blessures reçues devant Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DESYEN Henri Pierre Louis, mle 06331, soldat : brave soldat. Blessé grièvement en faisant courageusement son devoir devant Maubeuge. Mort pour la France, le 6 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

DUQUESNE Ernest Joseph, mle 4576, soldat : brave soldat. Tombé pour la France, le 1er septembre 1914, devant Maubeuge, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

GOUDARD Xavier François, mle 6411, soldat : brave soldat. Mort pour la France, devant Maubeuge, le 1er septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

GERIN François Joseph Albéric, mle 4303, soldat : brave soldat. Mortellement blessé devant Maubeuge, le 8 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

HOEREE Victor-Edmond, mle 4045, sergent : sous-officier brave et dévoué. Mort glorieusement pour la France, le 1er septembre 1914, à Marpent-Boussois. Croix de guerre avec étoile de bronze.

HENNEUCHE Edouard Joseph, mle 4085, soldat : brave soldat. Mort pour la France, devant Maubeuge, le 5 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

HAUTEFEUILLE Joseph Moïse, mle 4018, soldat : soldat brave et dévoué. Tombé au champ d'honneur pour le salut de la patrie, le 1er septembre 1914, à Marpent. Croix de guerre avec étoile de bronze.

JOURDAIN Louis François Auguste, mle 5947, caporal : caporal brave et dévoué. Mort pour la France, le 1er septembre 1914, à Marpent. Croix de guerre avec étoile de bronze.

LECLERCQ Emile, mle 08526, soldat : brave soldat. Mort pour la France, le 3 avril 1915, des suites de blessures reçues devant Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

LEDEU Hippolythe Jean François, mle 5912, soldat : brave soldat. Mort pour la France, le 7 septembre 1914, des suites de ses glorieuses blessures reçues devant Maubeuge. Croix de guerre avec étoile de bronze.

LES INTEMPERIES DE 1740 A 1742

Lors de l'hiver très long et rigoureux de 1709, aucune récolte n'avait pu être faite. Les arbres avaient gelé.

Trente ans plus tard, en octobre 1739, l'hiver arrive précocement, avec de fortes gelées en fin d'année ; la neige tombe en abondance dès janvier 1740, protégeant les blés des gelées. Ceux-ci résistent jusqu'en juin, mais les récoltes furent compromises par la pluie et le froid. Les deux années suivantes, l'hiver très froid succède à un été caniculaire et sec.

Mais il arrive que des orages éclatent, comme nous l'indique Jean Ponce Godin, curé de la petite commune d'Aoust dans les Ardennes, traversée par la rivière l'Aube, qui se jette dans le Thon, affluent de l'Oise.

« Le dernier jour d'aout de l'année 1741 il a fait un ravage d'eau extraordinaire qui a perdu quantité de grains en fermes dans les granges des particuliers. L'eau était mêlée de grêle on a

retrouvé icy quantité de meubles que l'eau avait amené, en un mot grand dégât a été fait tout le long de cette rivière.

La dissenterie a beaucoup régné et a été presque universelle.

La famine a été plus grande qu'en l'année 1709 il n'y avoit ny crédit ny argent ny bled une personne d'icy est morte de disette.

La guerre a été allumée dans presque toute l'Europe voila les trois fléaux de dieu on les mérite d'en être frappé parce qu'il n'y avait plus ny foy ny religion on a rétabli cependant le presbitere cette année 1741 vers paques cela a couté neuf cent cinquante livres dont la communauté n'en a payé pas plus du tiers les forains ont payé le reste. »

La disette a suivi, faisant de nombreux morts dans la commune, à commencer par les enfants.

Le dernier jour d'aout de l'année 1741 il a fait un ravage d'eau extraordinaire qui a perdu quantité de grains en fermes dans les granges des particuliers. L'eau étoit mêlée de grêle on a retrouvé icy quantité de meubles que l'eau avoit amené, en un mot grand dégât a été fait tout le long de cette rivière.

La dissenterie a beaucoup régné et a été presque universelle.

La famine a été plus grande qu'en l'année 1709 il n'y avoit ny crédit ny argent ny bled une personne d'icy est morte de disette.

La guerre a été allumée dans presque toute l'Europe voila les trois fléaux de dieu on les mérite parce qu'il n'y avoit plus ny foy ny religion on a rétabli cependant le presbitere cette année 1741 vers paques cela a couté neuf cent cinquante livres dont la communauté n'en a payé pas plus du tiers les forains ont payé le reste.

LECOMTE Charles Louis dit CANTRAINE

Victime Maubeugeoise de la révolution

Charles Louis Lecomte, Conte (1) ou Comte, dit Cantraine, était architecte des Dames Chanoinesses de Sainte-Aldegonde à Maubeuge, mort pour la foi quelques jours seulement avant la chute de Robespierre. Son épouse, Angélique Françoise Lucie Broudehous, avait pu éviter la mort parce qu'elle était enceinte et que la chute de Robespierre était arrivée providentiellement avant la naissance de l'enfant. Hélas elle allait rentrer dans une maison privée de son chef de famille et gagne-pain, et non content de lui avoir pris son mari, l'Etat lui avait pris toute sa fortune.

Charles-Louis est né à Maubeuge le 30 septembre 1731 à 19h30, de Michel Lecomte et de Marie Joseph Meurisse. Il fut baptisé le jour de sa naissance par le père Philibert Joseph Lempereur ; il eut pour parrain Charles Louis Bourrez et pour marraine Aldegonde Meurisse.

Il se maria en 1783, âgé de 52 ans. L'acte n'a pas été trouvé, mais le contrat de mariage date du six février 1783 (2). Il épousa Angélique Françoise Lucie Broudehous, née le 3 janvier 1752 à Neuf Mesnil, fille d'un riche fermier de Douzies-Maubeuge, Jean-Baptiste Broudehous, qui eut six enfants : Amand, Hippolyte, qui fut prêtre, Angélique, Jean-Baptiste, Marie Amélie, Jean Baptiste Joseph, Marie Antoine Agathe, et Agapit.

Le couple avait une belle aisance. Il possédait une ardoisière, et des fermes. Leconte était l'architecte dévoué et apprécié du noble chapitre des Chanoinesses de Sainte-Aldegonde de Maubeuge et aussi des Bénédictins d'Hautmont et du Prieuré d'Aymeries, dont il administrait en particulier les bois.

Il eut quatre enfants:

- ♦ Marie Hippolite (1784-1863)
- ♦ Charles Antoine (1785-1831)
- ♦ Emilie Stanislas (1788-1840)
- ♦ Eugénie Léontine (1791)

Le cinquième est né après son décès, en 1794. Son acte de naissance n'a pas été trouvé.

Privé de sa situation par la Révolution, Cantraine chercha et obtint une situation analogue. Il fut nommé Garde général des Bois nationaux, gérant pour le compte de l'état les bois qu'il avait gérés pour le compte des Chanoinesses, de l'Abbaye d'Hautmont et du Prieuré d'Aymeries. Il l'était déjà le 2 janvier 1791, date de la naissance de la petite Eugénie. En outre il s'engagea en juillet 1791 dans le corps franc des Hussards Noirs (3). Ce corps avait été fondé par le fermier Mairiaux dont la ferme (Crévecœur) avait été brûlée par les Autrichiens et qui avait juré, avec quelques amis, de se venger. On peut imaginer que Cantraine n'embrassa la carrière militaire que pour pouvoir vivre en paix. Il fut agréé et reçut les galons de capitaine provisoire. On tint évidemment compte de son âge et de son rang social.

Mais tout en administrant ses bois et en bataillant avec les Hussards, Cantraine avait une idée de derrière la tête. Il voulait sauvegarder les intérêts des Chanoinesses. Il acheta en effet de nombreuses propriétés appartenant au Chapitre avec le secret dessein de les restituer à leurs légitimes propriétaires, dès que les circonstances le permettraient.

Il acheta, le 25 juillet 1791, une brasserie, une « maison chapitrale », une basse-cour avec jardin et aussi la Prison du Chapitre dite Prison de Maulde (à l'angle occidental de la rue de Maulde, actuellement rue Gippus, et de la rue de la Croix), mais se sentant l'objet de commentaires malveillants tant du côté catholique que du côté « patriote », il perdit la tête et revendit « à la folle enchère » ce qu'il avait acheté pour les chanoinesses. Le nouvel acquéreur, un certain Delsaut, obtint un prix inférieur au prix de la première adjudication ; en outre il était insolvable. Ceci se passait le 23 juillet 1792, un an après la première et malencontreuse opération.

Il est probable que les langues allaient leur train

et que les dénonciations étaient fréquentes. La situation des malheureux époux Lecomte devint de plus en plus difficile. Cela se termina par une catastrophe : le capitaine reçut le 22 avril 1793 de son chef le colonel Mairiaux l'ordre de se rendre à Péronne dans les 24 heures (4). Il réussit à retarder son départ et il obtint de Mairiaux le 30 avril une prolongation de 60 jours.

Le 13 juin 1793 Lecomte écrivit à la Municipalité de Maubeuge pour protester contre son envoi à Péronne. Non seulement la Municipalité fut insensible aux termes touchants de cette requête, mais le 21 juillet 1793 elle dénonça aux Représentants du peuple Delbrel, Colombel et Le Tourneur l'« incivisme » du citoyen Cantraine qui par arrêté pris le 18 août fut « provisoirement suspendu de ses fonctions » (Arras, 17 août 1793)

Une liste de suspects prévue par la loi du 17 septembre fut établie. Charles Leconte y figure comme agent des nobles ; Angélique Broudehoux est accusée de défaut de patriotisme.

Il y fut décidé, le 11 mars, que Lecomte « serait mis en arrestation et entendu sur points et articles par qui il appartiendra » et le 12 mars qu'Angelique Broudehoux « resterait à son poste pour son incivisme reconnu ».

le 15 mars 1794, Charles Leconte, dit Cantraine ayant été mis en état d'arrestation "comme agent des nobles pour avoir acheté des biens nationaux dans l'intention de les remettre à leurs retours et les avoir laissé repasser à la folle enchère, et, pour n'y pas perdre, y avoir apporté un homme insolvable qui les a repris une seconde fois".

Il est envoyé à Bapaume.

Angelique Broudehoux, femme du dit Cantraine "ayant été importée pour son incivisme reconnu, l'assemblée consultée a voté pour qu'elle reste en état d'arrestation».

Charles ne tarda pas à être envoyé à Cambrai où le Tribunal révolutionnaire de Lebon fonctionnait très activement et avec une sauvagerie inouïe depuis le 21 floréal (10 mai). Il fut conduit à la « Maison d'arrêt des ci-devant Anglaises » de Cambrai par les citoyens Liévin et Châtelain, gendarmes de la résidence de Bapaume et deux soldats du 21^e régiment et cela par

ordre du citoyen Vicogne, commandant temporaire du District de Bapaume. Son nom figure dans le Registre des Ecrous de la Prison des Anglaises à la date du 19 prairial (7 juin 1794) (5).

Lecomte resta aux Anglaises du 7 juin au jeudi 19 juin (1^{er} messidor 1794). Nous apprenons par le « Registre » du greffier Galand (Archives Nationales F 7 4774 6) et aussi par les Notes d'audience du juré Jouy qu'il fut ce jour-là jugé par le Tribunal révolutionnaire siégeant au Grand Séminaire et guillotiné. Jouy dit assez exactement : « Agent des Chanoinesses, a empêché la vente des biens nationaux » et il ajoute : « J'en suis convaincu. Condamné ».

Avec Lecomte furent jugés : Etienne Marchand, sous-lieutenant de cavalerie condamné à mort pour abandon de poste, Florimont d'Argent, capitaine (qui fut acquitté), Charles et François-Xavier Thellier de Poncheville, condamnés à mort pour émigration, Charles Berteaux (6), de Maubeuge aussi, qui avait commis le crime impardonnable d'avoir accueilli chez lui un oncle bénédictin d'Hautmont mis à la porte de son abbaye, et Anne Thourette « convaincue d'espionnage ». Soit sept exécutions dans la même journée.

Où fut-il enterré ? Très certainement dans ce qu'on appelait le « Saloir de Le Bon » c'est-à-dire dans la fosse commune du cimetière de la Porte Notre-Dame, que le révérent père Misermont a retrouvée et dont il parle dans son livre sur les Filles de la Charité. Lecomte est là en bonne compagnie, avec les Quatre Sœurs de charité, aujourd'hui béatifiées, et avec les quelque 150 victimes de Le Bon.

(1) Son acte de naissance indique "Lecomte"; dans son acte de mariage il signe "Conte".

(2) l'époux lui donne deux maisons rue des capucins à Louvroil bâties sur quatre journals.

(3) voir bulletin numéro 19.

(4) Arch. du Nord, L. 5485, .fol. 84. Péronne était une des villes où on envoyait les suspects.

(5) voir archives départementales (archives en lignes)

(6) Guislain BERTEAU était meunier à Maubeuge